

CONSEIL MUNICIPAL de la commune de SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT (CREUSE)
PROCES-VERBAL de la Séance du 21 mars 2017

Convocation du 15 mars 2017.

La convocation a été adressée individuellement à chaque membre du Conseil municipal pour la réunion qui aura lieu le 21 mars 2017.

Le Maire,

Pierre DECOURSIER

SEANCE DU 21 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le 21 mars, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pierre DECOURSIER, Maire.

La séance a été publique.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : quinze.

Etaient présents : Mmes Stéphanie BOUSSARDON, Cécile LASSEGUES, Myriam BROGNARA, Marilyne MAUMEGE, Annie PHILIPPON, Sylvie VERGNAUD, MM. Pierre COURET, Pierre DECOURSIER, Robert DESPLACES, Roger JOSSE, Jean-Luc MATHIEU

Excusés : Mmes Marie-Paule GULYAS (pouvoir à Pierre Couret), MM. Gilles PENOT (pouvoir à Pierre COURET), Loïc LARDY

Absent : M. Didier CHERON.

M. Robert DESPLACES a été désigné secrétaire de séance.

Les procès-verbaux des séances du 26/02/2016, 01/04/2016, 27/05/2016, 28/07/2016 et 03/02/2017 sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT DU MAIRE SUR LES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS QUI LUI ONT ETE CONSENTIES :

Décision n° 170222003 :

- ✓ Rétrocession d'une concession funéraire perpétuelle en date du 10 octobre 1997 à Monsieur Roger DUBRANLE

Décision n°170222004:

- ✓ Rétrocession d'une concession funéraire perpétuelle en date du 23 avril 1923 à Madame Joëlle PICHON épouse MARTIN

PRISE DE COMPETENCE « DEVELOPPEMENT D'UN PROJET DE SANTE POUR LES NOUVEAUX EQUIPEMENTS »

Pour : 13 - Contre : 00 - Abstention : 00.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal la délibération n°del170206-21 de l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes « Pays Dunois, Pays Sostranien, Bénévent/Grand-Bourg » en date du 6 février 2017, décidant de modifier les statuts par adjonction de la compétence Affaires Sociales.

Il soumet au conseil municipal la note de présentation argumentant cette prise de compétence.

Il rappelle que conformément à l'article L.5211-17 du CGCT il appartient aux conseils municipaux des communes membres, de délibérer sur la modification des statuts dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir pris connaissance des motivations de cette décision détaillée dans la note de présentation, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal, accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Dunois, Pays Sostranien, Bénévent/Grand-Bourg par adjonction de la compétence facultative « Développement d'un projet de santé pour les nouveaux équipements » dans le cadre de la compétence Affaires Sociales.

TRAVAUX DE VOIRIE – DETR 2017

Pour : 13 - Contre : 00 - Abstention : 00.

Monsieur le maire porte à la connaissance du conseil municipal des courriers de la Préfecture concernant les dossiers de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Le financement est accordé pour un montant de 9 000,00€ (soit 30,00% d'une dépense subventionnable de 30 000,00 HT) sur l'exercice 2017.

- Réfection de la voie communal 7 : Peufeurier-Châteneuil
- Réfection de la voie communal 6 : Les Moulins

Devis estimatifs des travaux établi par EVOLIS 23 :

- VC 7 : 30 360,00 HT
- VC 6 : 32 064,00 HT

Roger Josse précise qu'il demandera d'autres devis avant le choix définitif de l'entreprise. Il va également demander des devis pour l'accessibilité des commerces.

PROTOCOLE PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) AUX AGENTS EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Pour les agents titulaires, les échelles indiciaires ont été modifiées au 1^{er} janvier 2017 afin d'intégrer une partie des primes dans la base cotisée.

Nous pensons que nos agents en cdd pouvaient être concernés mais ce n'est pas le cas. Nos agents continueront à percevoir la rémunération afférente aux indices mentionnés dans le contrat initial ainsi que le régime indemnitaire.

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SUR LE SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU :

Pour : 13 - Contre : 00 - Abstention : 00.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'en application de la loi n° 95-101 du 2 février 1995, il doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable.

Conformément aux clauses du traité d'affermage passé entre la commune et la SAUR, celle-ci a remis son rapport financier pour l'année 2016, dont Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil municipal.

Le Conseil municipal accepte le rapport annuel financier pour l'année 2016 sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable établi par la SAUR.

Le maire rappelle que d'ici 2020, la compétence Eau & Assainissement pourrait être transférée à la Communauté de Communes.

MOTION RELATIVE A LA REDUCTION DRASTIQUE DU NOMBRE DE MAIRIES DESORMAIS AUTORISEES A REALISER LA CONFECTION DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Pour : 13 - Contre : 00 - Abstention : 00

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, depuis le 15 mars 2017, l'instruction des dossiers de demandes de cartes d'identité n'incombe plus aux communes, désormais ce sont les communes centres qui sont chargées de ces tâches

Le Conseil Municipal adopte une motion et demande expressément à l'État de :

- redonner aux communes la possibilité de délivrer la Carte Nationale d'Identité comme auparavant,
- donner aux communes tous les moyens matériels nécessaires pour permettre la délivrance de la carte nationale d'identité dans les meilleures conditions pour les usagers et les services.

Le conseil municipal décide d'adopter cette motion

PROJET D'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE

Pour : 13 - Contre : 00 - Abstention : 00

Monsieur le Maire présente la facture du groupe électrogène de la commune qui date du 04 juin 1991 pour un montant de 3 100,00 Francs TTC. Il demande au conseil municipal d'inscrire au budget 2017 l'achat d'un groupe et d'attendre le courant de l'année pour avoir des prix plus attractifs.

CONSEIL MUNICIPAL de la commune de SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT (CREUSE)
PROCES-VERBAL de la Séance du 21 mars 2017

Il explique que les agents des services techniques en auraient l'utilité tout au long de l'année pour effectuer divers travaux à différents endroits de la commune. L'achat ne s'effectuerait qu'après l'avis du conseil municipal.

DEMANDE D'ADHESION AU CAUE

Pour : 13 - Contre : 00 - Abstention : 00

Monsieur le Maire demande de surseoir à ce point dans l'attente du vote de la communauté de communes.

COURRIER DE L'ECHO DU CENTRE

Pour : 13 - Contre : 00 - Abstention : 00

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier de l'Echo, qui traverse une période très compliquée : baisse du chiffre d'affaire (30%)...

Myriam Brognara interroge sur le fait d'une participation aux autres quotidiens, le maire précise que la commune continuera à faire ses insertions à l'Echo.

Le conseil municipal décide, par contre, de ne pas s'abonner à l'Echo.

TERRAIN POUR LE LOCAL CHASSE – LA CUEILLERE

Pour : 13 - Contre : 00 - Abstention : 00

Monsieur le maire fait part au conseil municipal du manque de place sur le terrain de la Cueillère où se situe le local de chasse, les chasseurs stationnent sur la voie communale, en cas de problème c'est la responsabilité du maire qui est engagée. Il demande l'avis au conseil municipal pour négocier l'achat du terrain derrière le local dont le propriétaire est M. Clavier. Pour mémoire, le prix d'achat du terrain pour le local de chasse était de 0.50 cts du m².

Le maire précise que l'achat définitif ne s'effectuerait qu'après l'avis du conseil municipal.

Le conseil municipal autorise le maire à négocier l'achat du terrain.

**MOTION SUR LE PROJET DE REORGANISATION DES ACTIVITES D'INTERVENTION
« URGENCE GAZ »**

Pour : 13 - Contre : 00 - Abstention : 00

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Association Départementale des Elus Communistes et Républicains qui alerte sur un projet de réorganisation des activités d'intervention Urgence Gaz.

Le Conseil Municipal demande l'arrêt de toute réorganisation allant dans le sens d'une dégradation de la qualité de service et de la sécurité des biens et des personnes et demande que les territoires et leurs élus soient associés à une vaste réflexion sur l'organisation du service de GrDF.

Le conseil municipal décide d'adopter cette motion

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ASSOCIATION L'ARMANDALYS

Pour : 13 - Contre : 00 - Abstention : 00

Monsieur le Maire présente la demande de subvention qu'il a reçue de la part de l'association l'Armandalys en vue de l'organisation de deux mini stages, (printemps, été) pour les enfants de 6 à 10 ans dans les disciplines suivantes : initiation aux arts plastiques, au théâtre d'improvisation et à la musique.

Il propose d'allouer une subvention exceptionnelle à l'association l'Armandalys.

Le Conseil Municipal, vu l'intérêt pédagogique de ces manifestations, décide d'accorder une subvention de fonctionnement de 300 € (trois cents euros) à l'association l'Armandalys.

QUESTIONS DIVERSES :

➤ **L'ARMANDALYS :**

Monsieur le maire informe que l'association l'Armandalys souhaite rencontrer un élu afin de parler du projet de la cabine téléphonique. Un contact sera pris pour voir la disponibilité de l'Armandalys, Jean-Luc Mathieu et Roger Josse peuvent se rendre disponible pour les recevoir.

➤ **ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE :**

Pour : 13 – Contre : 00- Abstention : 00

Monsieur le maire donne lecture du courrier de l'Inspecteur d'académie dans lequel il demande, avant le 30 avril, s'il y a une modification des horaires de l'école pour la rentrée 2017. Le maire informe que toute demande de modification doit être soumise à l'avis du conseil d'école.

Le conseil municipal décide qu'il n'y aura pas de modification des horaires à la rentrée 2017.

➤ **COURRIER DE L'INSPECTION D'ACADEMIE :**

Monsieur le maire donne lecture du courrier de l'inspection d'académie qui apportent des éléments d'informations sur la préparation de rentrée 2017. Deux points restent préoccupants :

La question du remplacement des enseignants qui doit impérativement être amélioré. 732,5 journées n'ont pas pu être remplacées alors que 62 personnels sont mobilisés pour assurer les remplacements sur le département de la Creuse.

L'évolution des effectifs d'élèves est toujours à la baisse. Depuis 2012, le département a perdu 410 élèves et les projections pour la rentrée 2017 indiquent moins 192 élèves, portant ainsi le nombre d'élèves de 8 672 (2012) à 8 070 (2017).

Ces constats ont donc été nécessairement pris en compte dans la préparation de la rentrée 2017.

Le maire précise qu'à la rentrée 2018, la commune aura des difficultés pour conserver une classe si nos effectifs scolaires n'augmentent pas.

➤ **MANIFESTATION A LA GARE DE ST SEBASTIEN :**

Monsieur le maire informe d'une manifestation à la gare de Saint Sébastien pour le maintien du guichet et contre la dégradation des dessertes en 2017 : Samedi 1^{er} avril à 14h30.

➤ **COURRIER DES SENATEURS DE LA CREUSE :**

Monsieur le maire informe de courrier des sénateurs de la Creuse :

- Intervention de M. Jean-Jacques LOZACH lors du débat en séance – 8 décembre 2016 « Le Massif Central, un enjeu de développement territorial » ;
- Note regroupant les principales mesures entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2017 ;
- Suite au rapport « Eau : Urgence déclarée »

Le maire rappelle que ces documents sont disponibles à la mairie.

➤ **UNIVERSITE RURALE ET PAYSAGE :**

Monsieur le maire donne lecture du courrier de la communauté de communes suite à la mise en œuvre de son Plan de Paysage et afin de poursuivre la sensibilisation et l'accompagnement des projets architecturaux, urbains et paysagers. Trois cycles thématiques seront organisés en 2017.

Ces documents ont été envoyés par courriel aux conseillers le 9 mars 2017.

Le maire rappelle que ces informations sont disponibles à la mairie.

➤ **BOURSE AUX DOCUMENTS TOURISTIQUE :**

Monsieur le maire informe que la Bourse aux Documents Touristiques aura lieu le Jeudi 30 mars de 9h30 à 12h30 à la salle polyvalente de Saint-Vaury.

➤ **LOTISSEMENT LA SEDELLE :**

Monsieur le maire informe qu'il reste 5 Lots à vendre dans le lotissement :

CONSEIL MUNICIPAL de la commune de SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT (CREUSE)

PROCES-VERBAL de la Séance du 21 mars 2017

- 3 lots que l'on pourrait céder à un prix inférieur au prix actuel à Creusalis afin de construire des logements, une rencontre sera organisée rapidement.
- 2 qu'il faudrait sortir pour en faire un jardin partagé.

Deux pavillons HLM du lotissement Les Grands Champs ont été mis en vente et achetés, nous avons donc moins de possibilité de location.

➤ **PROPOSITION SOCIETE ABC :**

Monsieur le maire informe qu'une présentation de l'Avant-Projet Sommaire pour la chaufferie était prévu le 27/03/2017 à 16h30. Une nouvelle date est arrêtée le 28/03/2017 à 9h00 à la mairie.

➤ **ENROULEUR DE STADE :**

Monsieur le maire présente un devis pour un enrouleur de stade Rollcart pour un montant de 2 103,36 € TTC. Le maire propose de contacter la mairie d'Azéables afin qu'il nous renseigne sur le fournisseur du matériel acheté pour son stade et l'éventualité de rachat de ce matériel.

➤ **ACCES A INTERNET :**

Monsieur le Maire demande de surseoir à ce point.

➤ **REUNION SDIC :**

Annie Philippon s'est rendue à l'assemblée générale du SDIC, elle informe le conseil des modifications ; Diminution de la cotisation FAST (82,00€) ; les prestations CERIG ont augmentées de 0,45% mais il n'y aura pas de répercussion sur les communes ; des formations gratuites seront proposées en 2017 ; Le site d'hébergement pour les sites internet « Réseau des communes » est à 50€ / an, il y a déjà des communes qui cotisent : Saint Vaury, Fleurat...

Le maire souhaite que ce point soit mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

➤ **RUCHES KENYANES :**

Le maire informe le conseil municipal que l'exploitation forestière LE COUCOU viendra installer deux ruches derrière l'école le 11 avril au matin.

➤ **LES RALENTISSEURS :**

Robert Desplaces interroge le maire sur l'avancement du dossier des ralentisseurs, le maire répond que nous sommes dans l'attente de la permission de voirie.

➤ **LA POSTE :**

Robert Desplaces interroge le maire sur l'avancement de la tenue de l'agence postale, le maire répond que, Chantal Vergnaud solde ses congés (du 17 au 31 mars 2017) avant sa retraite au 31/03/2017. Sur les deux candidatures retenues, le maire a embauché en contrat à durée déterminée la plus polyvalente soit Katia Ounaami. Il explique son choix d'élaborer un contrat à durée déterminée de 15h00 hebdomadaire dans l'attente de l'organisation définitive du service administratif. Une création de poste interviendra ultérieurement.

Le contrat de Madame Katia Ounaami débute le 27 mars 2017 avec la présence de Monsieur Rémi Chabrol de l'enseigne « La Poste ». Les deux adjoints administratifs en poste seront formés sur les ventes de timbres (pas de transaction bancaire) afin de répondre aux besoins des administrés en dehors des horaires d'ouverture de La Poste.

➤ **DEMANDE DU THEATRE :**

CONSEIL MUNICIPAL de la commune de SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT (CREUSE)
PROCES-VERBAL de la Séance du 21 mars 2017

Robert Desplaces interroge sur la mise en place de la scène et l'avant-scène quinze jours avant la représentation pour une meilleure organisation au lieu d'une semaine, le maire répond favorablement et qu'il faut avertir le plus tôt possible pour des questions d'organisation.

➤ **COMMISSION DES FINANCES :**

Annie Philippon demande s'il y aura une commission des finances avant le vote du budget, le maire répond que cela ne sera pas possible. Le prochain conseil municipal sera le 07 avril 2017 à 20h30 et sera exclusivement sur le vote des budgets.

➤ **POT DE DEPART EN RETRAITE :**

Annie Philippon interroge sur le pot de départ des retraités, le maire répond que l'organisation se fera après le 31 mars 2017.

➤ **PROCHAINES DATES A RETENIR :**

- 21/04/2017 : Concert de Trust au Centre culturel Yves Furet en soutien à l'entreprise GM&S
- 23/04/2017 : 1^{er} tour de l'élection présidentielle –Tenue du bureau jusqu'à 19h
- 07/05/2017 : 2^{ème} tour de l'élection présidentielle
- 11-12/05/2017 : Intervention du cabinet - PLUI
- 11/06/2017 : 1^{er} tour des élections législatives
- 13/06/2017 : Spectacle CCYF – Ecole élémentaire
- 18/06/2017 : 2^{ème} tour des élections législatives

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à Zéro heure cinq minutes.

Le Maire,	Le Secrétaire de séance,
Pierre DECOURSIER	Robert DESPLACES